

Expédition



Christine DUBOIS

Huissier de Justice Associé

Déborah MASSE

*Titulaire de l'Examen professionnel
Clerc habilité aux constat*

PROCES VERBAL

DESCRIPTIF

SELARL ACTE & OSE HUISSIERS,

Titulaire d'un office d'huissier de justice à la résidence de BETHUNE
et bureau annexe à CARVIN

Compétente sur l'ensemble du ressort
des départements du Pas-de-Calais (62) et du Nord (59)

**Notre étude est à votre disposition
du Lundi au Vendredi de 8 heures à 19 heures
et le samedi de 9 heures à 12 heures
03.21.61.58.40 / 03.21.08.70.30**

Retrouvez nous sur nos sites :

www.bethune-huissier.com

www.constat-62.com

109 rue Sadi Carnot
62400 BETHUNE



184 rue du Vieux Château
62220 CARVIN

Référence : 36662

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT ET LE VINGT-CINQ AOUT

A LA DEMANDE DE

Maître Sébastien DEPREUX, membre de la **SELARL SEBASTIEN DEPREUX**, agissant en qualité de liquidateur judiciaire de la _____, prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LILLE METROPOLE, sous le numéro _____ et dont le siège social se situe

Pour laquelle domicile est élu à LILLE 3 rue Bayart au siège de **la société THEMES**, société d'avocats agissant par l'un de ses membres **Maître Francis DEFFRENNES** Avocat au barreau de LILLE, Avocat qui se constitue, occupe et occupera pour elle dans la procédure de saisie immobilière.

AGISSANT EN VERTU

D'une ordonnance rendue par le Juge Commissaire à la liquidation judiciaire de la _____, près du Tribunal de Grande Instance de LILLE, en date du 22 mai 2017, autorisant la vente en la forme de la saisie immobilière et portant sur des fractions d'un immeuble en copropriété, à savoir le lot n°2 situé à LENS, 120 et 122, boulevard Basly, ensemble des fonds et terrains en dépendant, cadastrés Section AB n°7 pour une superficie de 140 mètres carrés et n°1446 pour une superficie de 121 mètres carrés consistant en un local à usage d'habitation, accessible par une entrée privative depuis le boulevard Emile Basly, comprenant :



- « (...) un hall d'entrée au rez-de-chaussée débouchant sur l'escalier menant au niveau R+1.
- un local à usage d'habitation au niveau R+1,
- un local à usage d'habitation au niveau R+2, accessible par deux escaliers reliant le niveau R+1 au niveau R+2,
- un local à usage d'habitation au niveau R+3, accessible par deux escaliers reliant le niveau R+2 au niveau R+3,
- un local à usage d'habitation au niveau R+4 correspondant actuellement à des combles non aménagés, accessible par un escalier à créer reliant le niveau R+3 au niveau R+4,
- les 629 millièmes des parties communes générales,
- les 782 millièmes du bâtiment A,
- les 374 millièmes du bâtiment B tels que lesdites fractions d'immeuble existent sans exception ni réserve.

Ladite parcelle provenant de la division des deux lots cadastrés Section AB n°7 et AB n°1746 et AB n°7 et AB n°1746 selon état descriptif de division dont une expédition a été publiée au Service de la Publicité Foncière de BETHUNE, volume 2011P, numéro 6070, tel que lesdites fractions d'immeuble existent sans réserve ni exception.

Disons et indiquons qu'un Huissier de Justice pourra pénétrer dans les lieux afin de dresser un procès-verbal de description d'immeuble, Article R321-3 et R322-1 à R322-3 du Code de Procédure Civile d'exécution (...) »

La copie de l'ordonnance sur requête est annexée au présent procès-verbal descriptif.

Je soussignée, Maître Christine DUBOIS, Huissier de justice associé, membre de la « Société d'Exercice Libéral à Responsabilité limitée ACTE & OSE HUISSIERS » titulaire d'un office d'huissier de justice à la résidence de Béthune 169, rue Sadi Carnot, et bureau annexe à CARVIN 184 rue du Vieux Château,

Certifie m'être rendue ce jour sur place à 14 heures 30 minutes, 120 et 122, boulevard Basly nommé lot n°2 à LENS, où, je dresse le présent descriptif d'immeuble en présence de :

- **Monsieur ROGEAU Xavier**, diagnostiqueur immobilier de la Société EXIM,
- **Monsieur ROJ Olivier**, diagnostiqueur immobilier de la Société EXIM,
- **Monsieur Philippe COLPIN**, témoin majeur, directeur de la banque,
- **Monsieur LIVOREIL Pascal**, témoin majeur et directeur immobilier de la BPN qui m'autorise à pénétrer dans les lieux depuis la banque,



SITUATION

Un immeuble en copropriété, lot n°2 situé à LENS, 120 et 122, boulevard Basly, cadastrés Section AB n°7 pour une superficie de 140 mètres carrés et n°1446 pour une superficie de 121 mètres carrés consistant en un local à usage d'habitation, accessible par une entrée privative depuis le boulevard Emile Basly.

Il se situe en plein cœur de la ville, dans la rue commerçante de Lens.

LENS est une commune française, sous-préfecture du département du Pas-de-Calais en région Hauts-de-France.

Si elle n'est que la 5^e ville du département et la 20^e de la région avec ses 31 398 habitants, son agglomération est l'un des territoires les plus densément peuplés de France. Elle est également directement sous l'influence de l'« aire métropolitaine de Lille », ensemble métropolitain de près de 3,8 millions d'habitants dont le centre, la ville de Lille, ne se trouve qu'à 30 km.

La ville est surtout connue pour avoir été l'un des principaux centres urbains du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais (avec la Compagnie des mines de Lens), qui marque encore aujourd'hui économiquement, socialement, et culturellement l'agglomération, pour son équipe de football, le Racing Club de Lens (RCL), et plus récemment pour le musée du Louvre Lens ouvert en décembre 2012.

Lens comprend de nombreux équipements d'enseignement et de santé. C'est aujourd'hui une ville universitaire : on y trouve le pôle *science, technologie et tertiaire* de l'université d'Artois, une école d'ingénieurs, l'institut de génie informatique et industriel (IG2I) et plusieurs IUT. La faculté Jean-Perrin, installée dans les anciens bureaux des mines de Lens depuis le début des années 1990, est le pôle scientifique de l'université d'Artois. On y étudie la biologie, la biochimie, la physique, la chimie, les mathématiques et l'informatique. La ville est également dotée d'un tribunal d'instance et d'un théâtre.

Cette ville est également desservie par une gare ferroviaire.

La commune de LENS est, en outre située dans le périmètre du plan de prévention des risques naturels prévisibles prescrit en date du 30/10/2001 pour deux aléas à savoir inondation par ruissellement et coulée de boue et inondation par remontées de nappes naturelles.

Lens n'est en outre pas situé dans le périmètre d'un plan de prévention de risques technologiques, ni dans un plan de prévention de risques miniers. Le risque de sismicité est en outre jugé faible.

J'annexe au présent descriptif deux plans, la fiche synthétique des risques naturels, un plan cadastral et une vue aérienne de l'immeuble.

J'annexe également :

-l'état descriptif de division avec le règlement de copropriété.



✓ DESCRIPTION EXTERIEURE :

Un immeuble mitoyen de part et d'autre, sur trois étages avec combles aménageables.

Le rez-de-chaussée est occupé par une banque, la banque populaire du Nord qui est propriétaire et fait partie d'un autre lot.

L'accès s'effectue depuis la porte métallique située à l'extrémité droite du bâtiment constitué de briques peintes. Ce couloir constitue une servitude au profit de la banque ; il m'est indiqué qu'il s'agit d'une issue de secours.

Les menuiseries en façade sont neuves ; elles sont toutes constituées de double vitrage avec châssis aluminium.

La toiture est constituée d'ardoises en mauvais état et de tuiles anciennes à l'arrière. Des tuiles sont manquantes.

Une souche de cheminée au centre.

A l'extrémité droite, il existe également une autre souche de cheminée.

A l'arrière, une extension constituée de parpaings ; certaines menuiseries ne sont pas posées.



ARRIERE



✓ OCCUPATION

Cet immeuble est en travaux. Il est inoccupé et inhabitable en l'état. La couverture est en mauvais état. D'importantes infiltrations affectent cet immeuble.

Le syndic de copropriété est la **SERGIC** 6 Rue Conrad Adenauer, 59290 Wasquehal.

✓ DESCRIPTION INTERIEURE

✓ REZ-DE-CHAUSSEE :

L'accès s'effectue par une porte métallique à l'état brut donnant sur la rue Basly.

On accède directement dans un couloir. Il s'agit d'une servitude au profit de la banque.



✓ COULOIR :

Le sol est en béton à l'état brut. Il m'est indiqué par le Responsable immobilier de la BANQUE POPULAIRE DU NORD qu'il s'agit également d'une voie d'issue de secours pour les employés de la banque.

Les murs sont constitués de briques apparentes et de plâtre en mauvais état. En partie gauche, il s'agit d'un mur en placoplâtre à l'état brut. Les finitions ne sont pas réalisées.

Le plafond est constitué d'un placoplâtre. Les travaux de finition ne sont pas achevés.

Je constate la présence de trois vasques lumineuses en état de fonctionnement.

Au fond, j'accède à hauteur d'un futur sas d'accès au futur ascenseur, non installé à ce jour.

✓ FUTUR SAS D'ACCES :

Le sol est en béton à l'état brut.

Les murs sont constitués de parpaings.

Je constate la présence de quelques rails au plafond.

A hauteur de la cage d'ascenseur, les murs sont constitués de parquet peint à l'état brut.

On accède depuis cet espace destiné au futur ascenseur à un autre palier par une ouverture sans porte.

✓ PALIER :

Le sol est en béton à l'état brut.

Les murs sont constitués de parpaings à l'état brut et de briques apparentes.

Je constate la présence d'un escalier provisoire en colimaçon desservant l'étage.

Le plafond est constitué d'un plancher bois. Aucune finition n'est réalisée à ce jour.

Un point de lumière constitué de deux tubes néons dans un cache, non testés.

Tout au fond, je constate la présence d'un petit couloir, juste avant la porte d'accès au bureau de la BANQUE POPULAIRE, qui fait partie d'un autre lot.

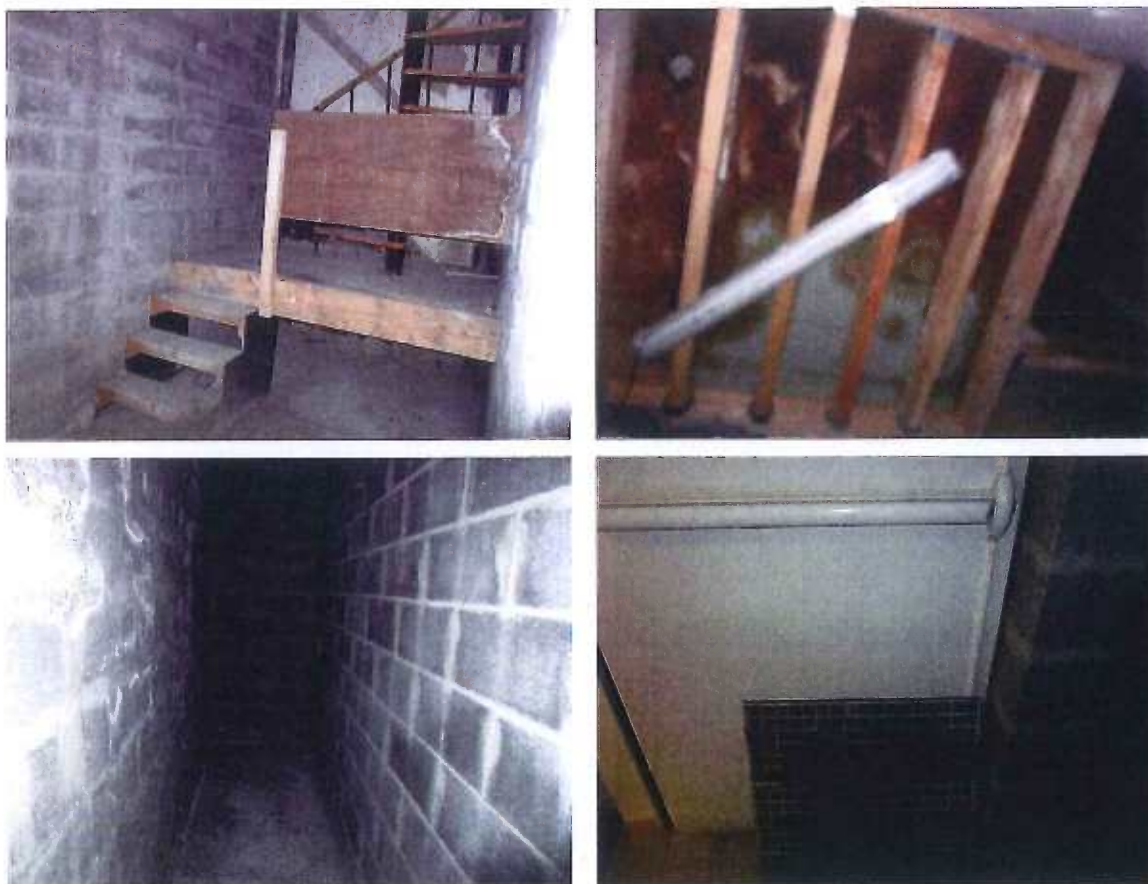




Page 7 sur 43
SELARL ACTE & OSE HUISSIERS
169 rue Sadi Carnot 62400 BETHUNE
184 rue du Vieux Château 62220 CARVIN
www.bethune-huissier.com
03.21.61.58.40



web



✓ ETAGE R+1 :

On y accède depuis un escalier en colimaçon en mauvais état.

On accède sur un palier intermédiaire donnant à l'étage supérieur.

On accède, depuis ce palier, à un deuxième palier dans le prolongement, en cours de travaux actuellement.

✓ DEUXIEME PALIER :

Le sol est constitué d'un plancher béton.

Les murs sont constitués de briques et de parpaings.

Le plafond est constitué d'un plancher bois.



Un point de lumière constitué de deux tubes néons.

L'installation électrique est en cours de réalisation.

Je constate ensuite un trou pour l'emplacement du futur ascenseur lequel n'est pas présent ce jour.

LOGEMENT PORTE GAUCHE :

On accède depuis le palier de la partie commune dans un premier logement, porte gauche, par une porte en bois équipée uniquement d'un canon.

Elle est démunie de poignée, de plaque de propreté.

Le bâti en bois est peint ; l'ensemble vient d'être réalisé.

On accède dans un couloir de distribution.

✓ COULOIR DE DISTRIBUTION :

Le sol est recouvert d'un parquet en pose flottante.

Les murs sont constitués d'un placoplâtre à l'état brut.

Le plafond est constitué d'un placoplâtre.

Un point de lumière constitué de fiche adaptable, plaquette de décoration, petit crochet.

Présence d'une gaine pour l'installation électrique. Le disjoncteur est actuellement posé.

On accède depuis ce palier à un séjour par une porte en bois postformée peinte faces interne et externe et démunie de poignée.

Le bâti en bois est peint ; l'ensemble est neuf.

✓ SEJOUR :

Le sol est recouvert d'un parquet en pose flottante neuf.

Les murs sont constitués d'un placoplâtre à l'état brut. Les bandes sont toutefois réalisées.

Le plafond est constitué d'un placoplâtre à l'état brut. Les bandes de calicot sont posées et enduites.

Trois points de lumière constitués chacun de fiche adaptable, plaquette de décoration, petit crochet permettant la fixation d'un abat-jour avec ampoule.

Je constate la présence divers emplacements pour les prises électriques non posées à ce jour.

En façade, deux fenêtres équipées chacune de deux vantaux, panneaux vitrés, double vitrage, châssis aluminium ; l'ensemble est neuf avec deux impostes vitrées en forme d'arcade, châssis aluminium, double vitrage ; l'ensemble est neuf.



A l'extérieur, je constate la présence de barreaudages métalliques peints ; la peinture est fortement corrodée.

Chaque fenêtre est équipée d'une tablette en bois de particules.

Au fond, je constate l'emplacement pour une future cuisine avec les diverses arrivées pour l'installation électrique, une gaine. La cuisine n'est toutefois pas posée à ce jour.

On accède depuis l'entrée à la future salle de bains par une porte en bois postformée sans poignée et plaque de propreté.

Le bâti en bois est installé.

✓ FUTURE SALLE DE BAINS :

Le sol est en partie carrelé. Un emplacement brut pour le receveur de douche.

Les murs sont entièrement faïencés ; les joints sont réalisés.

Le plafond est constitué d'un placoplâtre à l'état brut.

Un point de lumière constitué de fiche adaptable, plaquette de décoration, petit crochet avec ampoule.

Une arrivée pour la VMC.

Une trappe de visite.

Diverses arrivées pour l'installation électrique. Les caches et les prises ne sont toutefois pas installés à ce jour.

LOGEMENT PORTE DROITE :

On accède depuis le palier à un logement, porte droite par une porte en bois recouverte d'une première couche d'impression.

Elle est démunie de poignée et de plaque de propreté.

Elle est équipée d'une serrure.

Le bâti en bois est à l'état neuf. Toutes les portes sont actuellement ouvertes.

✓ ENTREE :

Le sol est constitué d'un plancher béton.

Les murs sont constitués d'un placoplâtre à l'état brut. Les enduits au niveau des bandes de calicot sont réalisés.

Le plafond est constitué d'un placoplâtre à l'état brut. Les enduits sont réalisés.



Deux points de lumière constitués chacun de fiche adaptable, plaquette de décoration, petit crochet avec ampoule.

Diverses arrivées pour l'installation électrique, sans prise et interrupteur toutefois.

Présence d'une gaine technique en PVC comportant le disjoncteur.

On accède depuis l'entrée aux futurs WC par une ouverture sans porte.

Le bâti en bois est à l'état neuf.

✓ WC :

Le sol est carrelé ; les joints ne sont pas réalisés.

Plinthes carrelées ; les joints ne sont pas réalisés.

Les murs sont faïencés ; les joints sont réalisés.

Le plafond est constitué d'un placoplâtre à l'état brut.

Un point de lumière constitué de fiche adaptable, plaquette de décoration, petit crochet permettant la fixation d'un abat-jour avec une ampoule.

Une arrivée de gaine pour la VMC.

Une trappe de visite.

Un tuyau d'évacuation pour la cuvette de toilettes non posée ce jour.

On accède depuis l'entrée à un couloir par une ouverture sans porte.

Le bâti en bois est posé.

✓ COULOIR :

Le sol est constitué d'un plancher béton.

Les murs sont constitués d'un placoplâtre à l'état brut. Les enduits sont toutefois réalisés.

Le plafond est constitué d'un placoplâtre à l'état brut. L'enduit est posé.

Deux points de lumière constitués chacun de fiche adaptable, plaquette de décoration, petit crochet avec ampoule.

Diverses arrivées pour l'installation électrique.

Je constate la présence de deux portes en bois postformées posées à ce niveau.

On accède, depuis ce couloir, à une future salle de bains par une ouverture sans porte.

Le bâti en bois est posé, il est neuf.



✓ FUTURE SALLE DE BAINS :

Le sol est carrelé ; le carrelage est neuf.

Les murs sont entièrement faïencés ; les faïences sont neuves.

Le plafond est constitué d'un placoplâtre à l'état brut ; les enduits sont toutefois réalisés.

Un point de lumière constitué de fiche adaptable, plaquette de décoration, petit crochet avec ampoule.

Un emplacement pour la VMC avec une gaine à ce niveau.

Diverses arrivées électriques sans prise et interrupteur toutefois.

Un renforcement destiné à la douche. Le sol est à l'état brut. L'installation du receveur n'est pas réalisée à ce jour.

On accède depuis le couloir à une chambre par une porte en bois postformée neuve, sans poignée et plaque de propreté.

✓ CHAMBRE :

Le sol est constitué d'une dalle béton à l'état brut.

Les murs sont constitués d'un placoplâtre à l'état brut. Je constate toutefois que les enduits sont réalisés.

Le plafond est constitué d'un placoplâtre dont les enduits sont réalisés.

Un point de lumière constitué de fiche adaptable, plaquette de décoration, petit crochet avec ampoule.

Diverses arrivées pour l'installation électrique. Les prises et interrupteurs ne sont toutefois pas posés.

Une porte en aluminium desservant la future terrasse, équipée d'un panneau vitré, double vitrage avec poignées, plaques de propreté, serrure ; l'ensemble est neuf. Les finitions ne sont pas réalisées.

On accède depuis le couloir à un séjour par une porte en bois postformée.

Elle est démunie de poignée et de plaque de propreté.

Le bâti de la porte en bois est peint ; l'ensemble est neuf.

✓ SEJOUR :

Le sol est constitué d'une dalle béton à l'état brut.

Les murs sont constitués d'un placoplâtre à l'état brut. Les enduits sont toutefois réalisés.

Le plafond est constitué d'un enduit à l'état brut.



Deux points de lumière constitués chacun de fiche adaptable, plaquette de décoration, petit crochet permettant la fixation d'un abat-jour avec ampoule.

Je constate la présence diverses arrivées pour l'installation électrique. Les prises et interrupteurs ne sont pas posés à ce jour.

Deux portes-fenêtres neuves donnant sur la toiture-terrasse précédemment décrite, toutes deux coulissantes, panneaux vitrés, double vitrage, châssis aluminium.

✓ TOITURE-TERRASSE :

Elle est constituée d'un revêtement bitumé.

Les murs sont constitués de parpaings et de briques ; le tout est ancien. Des trous sont visibles à de multiples endroits.

On accède depuis la première entrée à la salle à manger avec coin cuisine par une porte en bois postformée peinte faces interne et externe.

Elle est démunie de poignée et de plaque de propreté.

Le bâti de la porte en bois est peint.

✓ SALLE A MANGER :

Le sol est recouvert d'un parquet en pose flottante neuf.

Les murs sont constitués d'un placoplâtre à l'état brut. Les enduits sont toutefois réalisés au niveau des bandes de calicot.

Le plafond est constitué d'un placoplâtre à l'état brut. Les bandes de calicot sont réalisées.

Quatre points de lumière constitués chacun de fiche adaptable, plaquette de décoration, petit crochet avec ampoule.

Je constate la présence diverses arrivées pour les installations électriques. Les caches et les prises ne sont pas installés.

Une gaine pour la VMC.

En façade, deux fenêtres identiques neuves équipées chacune de deux vantaux, panneaux vitrés, double vitrage, châssis aluminium avec impostes vitrées en forme d'arcade, panneaux vitrés, double vitrage, châssis aluminium ; l'ensemble est neuf.

A l'extérieur, présence de barreaudages métalliques peints ; la peinture est corrodée.

Les deux appuis de fenêtres sont réalisés.



✓ **ETAGE R+2 :**

J'accède ensuite au niveau R+2.

L'accès s'effectue par un escalier en colimaçon de chantier, actuellement impraticable compte tenu de son état.

J'y accède depuis une échelle posée sur la toiture-terrasse extérieure.

✓ **PALIER :**

Le sol est constitué d'un plancher bois en très mauvais état.

On accède depuis le palier à un premier logement par une porte en bois à l'état neuf.

Elle est démunie de poignées.

On accède sur un palier.

✓ **PALIER DU PREMIER LOGEMENT :**

Le sol est recouvert d'un parquet neuf ; celui-ci est toutefois en mauvais état compte tenu de la présence d'infiltrations.

Les murs sont constitués d'un placoplâtre à l'état brut. Je constate des traces d'infiltrations d'eau à de multiples endroits.

Le plafond est également constitué d'un placoplâtre. Une partie du placoplâtre s'est effondrée et l'autre partie est en très mauvais état, elle présente d'importantes traces d'infiltrations.

Un point de lumière constitué de fiche adaptable, plaquette de décoration avec ampoule.

L'installation électrique est en cours de réalisation.

On accède depuis ce palier au futur WC par une ouverture sans porte actuellement.

Il existe un bâti de porte à l'état neuf.

✓ **WC :**

Le sol est constitué d'un plancher béton.

Les murs sont entièrement faïencés ; les faïences sont neuves. Les joints ne sont pas réalisés.

Le plafond est constitué d'un placoplâtre à l'état brut.

Un point de lumière constitué de fiche adaptable, plaquette de décoration, petit crochet permettant la fixation d'un abat-jour avec une ampoule.



Un tuyau d'évacuation pour la cuvette de toilettes.

Les prises électriques ne sont pas posées.

Présence d'une porte posée à ce niveau.

On accède depuis le palier au séjour par une ouverture sans porte.

Le bâti en bois est à l'état neuf.

✓ SEJOUR :

Le sol est recouvert d'un parquet en pose flottante à l'état neuf. Je constate des traces d'infiltrations à plusieurs niveaux. La parquet présente des déformations à ce niveau.

Les murs sont constitués d'un placoplâtre à l'état brut.

Le plafond est constitué d'un placoplâtre à l'état brut. Je note d'importantes traces d'infiltrations et d'humidité au niveau du plafond. Des taches noires sont visibles à de multiples endroits.

Trois points de lumière constitués chacun de fiche adaptable, plaquette de décoration, petit crochet permettant la fixation d'un abat-jour avec ampoule.

Je constate la présence d'arrivées électriques sans prise et cache PVC toutefois.

Je note la présence d'une gaine pour la VMC.

En façade, deux menuiseries équipées chacune de deux vantaux, panneaux vitrés, double vitrage, châssis aluminium à l'état neuf.

Présence de barreaudages métalliques peints à l'extérieur, fortement corrodés.

Les tablettes sont posées.

On accède depuis ce séjour à la future salle de bains par une ouverture sans porte.

Le bâti en bois est à l'état neuf.

✓ FUTURE SALLE DE BAINS :

Le sol est constitué d'un plancher béton.

Les murs sont en grande partie faïencés, les joints ne sont pas réalisés.

Le plafond est constitué d'un placoplâtre à l'état brut. Je constate des traces d'infiltrations.

Un point de lumière constitué de fiche adaptable, plaquette de décoration, petit crochet permettant la fixation d'un abat-jour avec une ampoule.

Présence d'une gaine pour la VMC.

Une trappe de visite, ouverte actuellement.

L'installation électrique est en cours.



On accède, depuis le palier, à un deuxième futur logement par une porte en bois isoplane peinte faces interne et externe ; elle présente d'importantes traces d'infiltrations, elle est noircie en partie basse.

Absence de poignée, plaque de propreté, uniquement le canon actuellement ouvert.

Le bâti en bois est peint ; la peinture est à l'état.

On accède sur un palier.

✓ PALIER DU DEUXIEME LOGEMENT :

Le sol est constitué d'un plancher béton à l'état brut.

Les murs sont constitués d'un placoplâtre à l'état brut.

Le plafond est constitué d'un placoplâtre. Je note la présence d'importantes traces d'infiltrations près de la porte.

Deux points de lumière constitués chacun de fiche adaptable, plaquette de décoration, petit crochet permettant la fixation d'un abat-jour avec ampoule.

Divers emplacements pour l'installation électrique. Je constate uniquement la présence de fils dénudés à ce jour.

Présence d'une gaine technique pour l'installation électrique.

Une fenêtre équipée de deux vantaux, panneaux vitrés, double vitrage, châssis aluminium avec une imposte vitrée, double vitrage, châssis aluminium, une tablette en bois de particules.

Les ébrasements sont peints ; la peinture est en état.

On accède depuis ce palier aux WC par une ouverture sans porte. Une porte est toutefois entreposée dans le couloir.

Le bâti en bois est peint ; il est à l'état neuf.

✓ WC :

Le sol est constitué d'un plancher béton.

Les murs sont entièrement faïencés ; les faïences sont neuves. Les joints ne sont pas réalisés.

Le plafond est constitué d'un placoplâtre à l'état brut.

Un point de lumière constitué de fiche adaptable, plaquette de décoration, petit crochet permettant la fixation d'un abat-jour avec une ampoule.

Une arrivée de gaine pour la VMC.

Un tuyau d'évacuation pour la future cuvette de toilettes non posée à ce jour.

On accède depuis le palier à une future chambre par une ouverture sans porte.

Le bâti en bois est peint ; la peinture est à l'état neuf.



✓ FUTURE CHAMBRE :

Le sol est recouvert d'un parquet en pose flottante neuf.

Les murs sont constitués d'un placoplâtre à l'état brut.

Le plafond est constitué d'un placoplâtre à l'état brut.

Un point de lumière constitué de fiche adaptable, plaquette de décoration, petit crochet avec ampoule.

Diverses arrivées pour les prises sachant que les prises et interrupteurs ne sont pas installés à ce jour.

Une fenêtre équipée de deux vantaux, panneaux vitrés, double vitrage, châssis en aluminium.

Un appui de fenêtre.

Une porte entreposée dans cette future chambre.

On accède depuis cette chambre à la future salle de bains.

Le bâti en bois est posé.

✓ FUTURE SALLE DE BAINS :

Le sol est constitué d'un plancher béton.

Les murs sont constitués d'un placoplâtre à l'état brut.

Le plafond est constitué d'un placoplâtre.

Un point de lumière constitué de fiche adaptable, plaquette de décoration, petit crochet permettant la fixation d'un abat-jour avec une ampoule.

Diverses arrivées pour l'installation électrique. Les caches et les prises ne sont toutefois pas encore installés.

Une gaine pour la VMC.

Présence également d'une trappe de visite.

On accède depuis le palier de distribution au séjour par une ouverture sans porte.

Le bâti est actuellement posé.

✓ SEJOUR :

Le sol est recouvert d'un parquet en pose flottante à l'état neuf. Quelques traces d'infiltrations sont visibles à un endroit uniquement, au fond.



Les murs sont constitués d'un placoplâtre à l'état brut.

Le plafond est constitué d'un placoplâtre à l'état brut.

Quatre points de lumière constitués de fiches adaptables, plaquettes de décoration, petits crochets avec trois ampoules uniquement.

Divers emplacements pour les arrivées électriques sans prise et interrupteur actuellement.

En façade, deux fenêtres équipées chacune de deux vantaux, panneaux vitrés, double vitrage, châssis en aluminium à l'état neuf.

A l'extérieur, présence de barreaudages métalliques peints ; la peinture est hors d'usage tant elle est corrodée.

Présence d'une gaine pour la VMC à hauteur du futur coin cuisine.

✓ DESCRIPTION DU LOT AU NIVEAU DU R+3 ET R+4 :

✓ R+4 :

Il s'agit de combles actuellement non aménagés.

L'accès au R+3 s'effectue depuis un escalier en colimaçon en très mauvais état.

✓ R+3 :

On accède sur un palier constitué d'un plancher bois en très mauvais état en raison d'infiltrations au niveau de la toiture.

Les travaux de toiture ne sont d'ailleurs pas achevés. J'aperçois le ciel à ce niveau.

A l'avant, on accède dans une première surface.

✓ PREMIERE SURFACE :

Le sol est constitué d'une dalle béton à l'état brut.

Les murs sont constitués de briques rouges et de plâtre à l'état brut.

Il n'existe pas de plafond, uniquement une charpente apparente avec tuiles mécaniques de teinte rouge.

L'installation électrique n'est pas effectuée.



En façade, je constate la présence de deux menuiseries, chacune équipée de deux vantaux, panneaux vitrés, double vitrage, châssis aluminium à l'état neuf. Les finitions autour ne sont pas réalisées, les encadrements non plus.

Je constate la présence de trous dans les tuiles à de multiples endroits, des traces d'infiltrations sont visibles également à de multiples endroits.

Je constate une ouverture pour velux, sans velux toutefois.

On accède depuis cette dalle béton à un deuxième espace.

✓ DEUXIEME ESPACE :

Le sol est constitué d'un plancher bois en mauvais état. Des trous sont visibles par endroits.

Les murs sont constitués de briques rouges en partie peintes. Certaines zones sont recouvertes de papier peint.

Les combles ne sont actuellement pas aménagés. J'observe donc une charpente apparente avec tuiles. La toiture est en mauvais état. J'aperçois la présence d'une lucarne.

Une fenêtre en façade, deux vantaux, double vitrage ; l'ensemble est neuf.

Je note la présence d'une pièce en cours de réalisation. Il s'agit d'un WC.

L'accès s'effectue par une porte en bois équipée de poignées, plaques de propreté et petit verrou de sécurité.

Le bâti est posé.

✓ WC :

Le sol est recouvert d'un plancher en bois.

Les murs sont constitués en partie de placoplâtre, pour le reste sont constitués de briques. Des rails sont en cours d'installation.

Le plafond est constitué d'un placoplâtre à l'état brut.

Une vasque lumineuse.

Une cuvette de toilettes posée.

On accède depuis cette surface à une cuisine en cours d'aménagement.

Je constate la présence d'une cloison réalisée uniquement côté cuisine. Des trous sont visibles dans la cloison.



✓ CUISINE :

Le sol est recouvert d'un parquet en bois à l'état brut.

Certains pans de murs sont constitués de placoplâtre, d'autres sont constitués de briques ; le tout est ancien.

Le plafond est constitué de plaques de placoplâtre à l'état brut. Je note l'absence de finition.

Un tube néon dans un cache.

Cette cuisine est équipée d'un meuble sous évier, deux portes en bois blanc mélaminées avec évier métallique, un bac, un robinet mitigeur eau chaude, eau froide.

Deux plaques électriques.

Un petit chauffe-eau, l'ensemble n'est actuellement pas branché.

Les prises électriques sont installées.

Au fond, dans la pièce principale, j'aperçois un renforcement actuellement en travaux. Je constate des rails en cours de pose.

Le plafond n'est pas réalisé.

Une deuxième menuiserie en façade équipée de deux vantaux, panneaux vitrés, double vitrage, châssis aluminium ; l'ensemble est neuf.

R+4 ET R+3





Page 21 sur 43
SELARL ACTE & OSE HUISSIERS
169 rue Sadi Carnot 62400 BETHUNE
184 rue du Vieux Château 62220 CARVIN
www.bethune-huissier.com
03.21.61.58.40



web



Page 22 sur 43
SELARL ACTE & OSE HUISSIERS
169 rue Sadi Carnot 62400 BETHUNE
184 rue du Vieux Château 62220 CARVIN
www.bethune-huissier.com
03.21.61.58.40



web



Page 23 sur 43
SELARL ACTE & OSE HUISSIERS
169 rue Sadi Carnot 62400 BETHUNE
184 rue du Vieux Château 62220 CARVIN
www.bethune-huissier.com
03.21.61.58.40

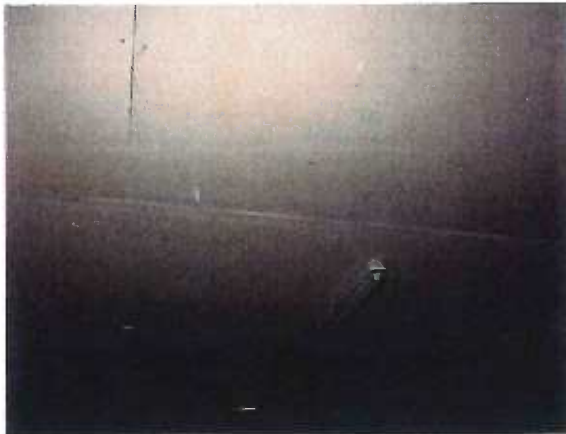




Page 24 sur 43
SELARL ACTE & OSE HUISSIERS
169 rue Sadi Carnot 62400 BETHUNE
184 rue du Vieux Château 62220 CARVIN
www.bethune-huissier.com
03.21.61.58.40



web



Page 25 sur 43
SELARL ACTE & OSE HUISSIERS
169 rue Sadi Carnot 62400 BETHUNE
184 rue du Vieux Château 62220 CARVIN
www.bethune-huissier.com
03.21.61.58.40



web

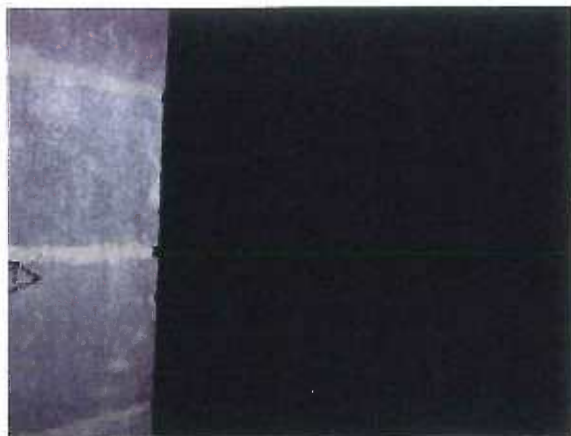


Page 26 sur 43
SELARL ACTE & OSE HUISSIERS
169 rue Sadi Carnot 62400 BETHUNE
184 rue du Vieux Château 62220 CARVIN
www.bethune-huissier.com
03.21.61.58.40



web

R+2



Page 27 sur 43
SELARL ACTE & OSE HUISSIERS
169 rue Sadi Carnot 62400 BETHUNE
184 rue du Vieux Château 62220 CARVIN
www.bethune-huissier.com
03.21.61.58.40



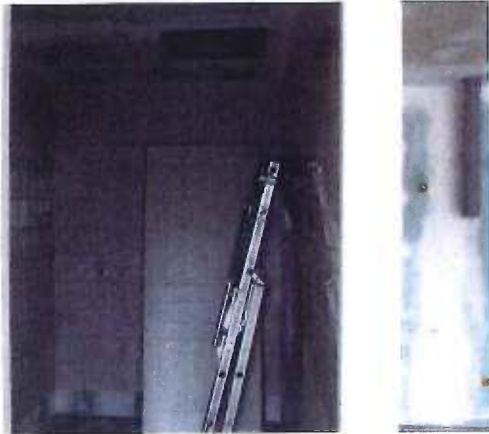
web



Page 28 sur 43
SELARL ACTE & OSE HUISSIERS
169 rue Sadi Carnot 62400 BETHUNE
184 rue du Vieux Château 62220 CARVIN
www.bethune-huissier.com
03.21.61.58.40



web



Page 29 sur 43
SELARL ACTE & OSE HUISSIERS
169 rue Sadi Carnot 62400 BETHUNE
184 rue du Vieux Château 62220 CARVIN
www.bethune-huissier.com
03.21.61.58.40



web



Page 30 sur 43
SELARL ACTE & OSE HUISSIERS
169 rue Sadi Carnot 62400 BETHUNE
184 rue du Vieux Château 62220 CARVIN
www.bethune-huissier.com
03.21.61.58.40



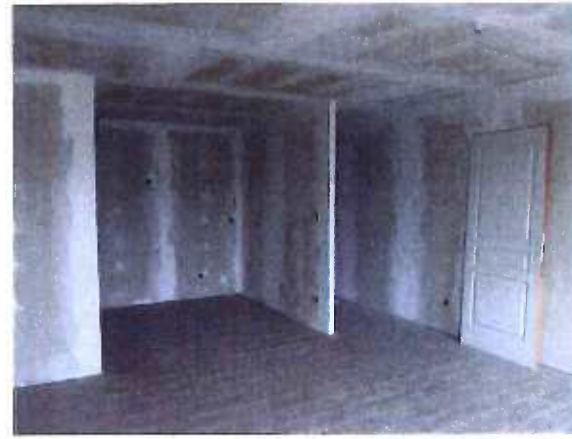
web



Page 31 sur 43
SELARL ACTE & OSE HUISSIERS
169 rue Sadi Carnot 62400 BETHUNE
184 rue du Vieux Château 62220 CARVIN
www.bethune-huissier.com
03.21.61.58.40



web



Page 32 sur 43
SELARL ACTE & OSE HUISSIERS
169 rue Sadi Carnot 62400 BETHUNE
184 rue du Vieux Château 62220 CARVIN
www.bethune-huissier.com
03.21.61.58.40



web



Page 33 sur 43
SELARL ACTE & OSE HUISSIERS
169 rue Sadi Carnot 62400 BETHUNE
184 rue du Vieux Château 62220 CARVIN
www.bethune-huissier.com
03.21.61.58.40



web



Page 34 sur 43
SELARL ACTE & OSE HUISSIERS
169 rue Sadi Carnot 62400 BETHUNE
184 rue du Vieux Château 62220 CARVIN
www.bethune-huissier.com
03.21.61.58.40

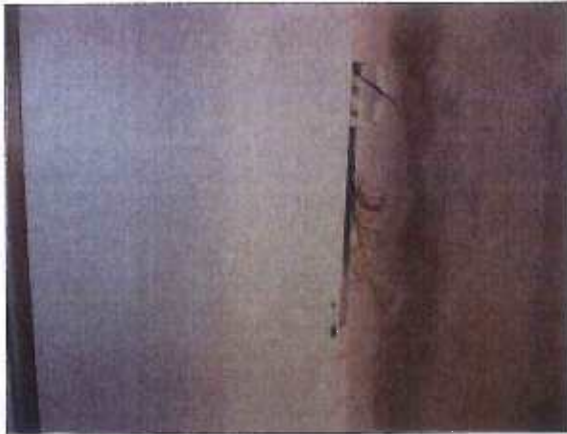




Page 35 sur 43
SELARL ACTE & OSE HUISSIERS
169 rue Sadi Carnot 62400 BETHUNE
184 rue du Vieux Château 62220 CARVIN
www.bethune-huissier.com
03.21.61.58.40



web



Page 36 sur 43
SELARL ACTE & OSE HUISSIERS
169 rue Sadi Carnot 62400 BETHUNE
184 rue du Vieux Château 62220 CARVIN
www.bethune-huissier.com
03.21.61.58.40



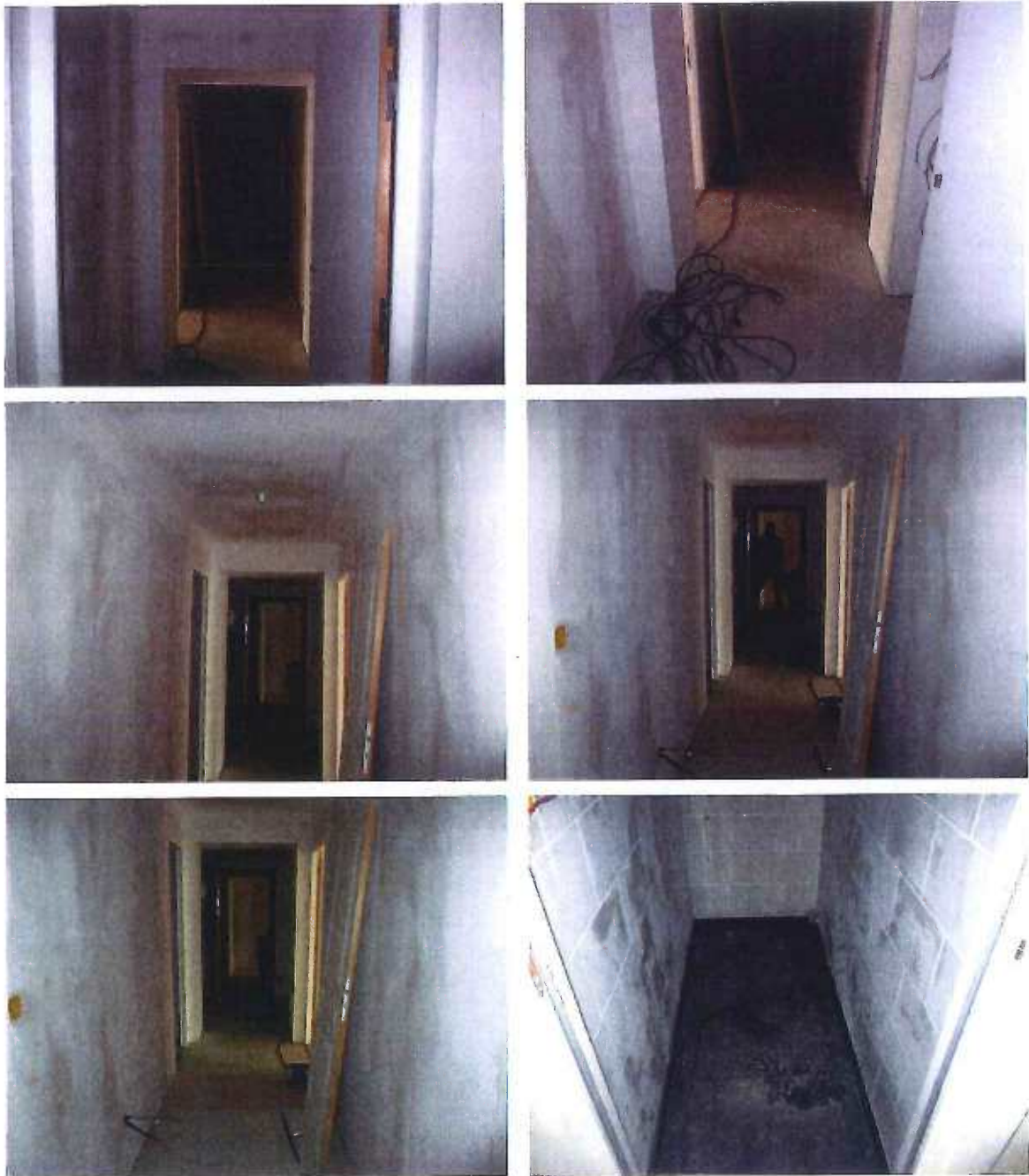
web



Page 37 sur 43
SELARL ACTE & OSE HUISSIERS
169 rue Sadi Carnot 62400 BETHUNE
184 rue du Vieux Château 62220 CARVIN
www.bethune-huissier.com
03.21.61.58.40



web



Page 38 sur 43
SELARL ACTE & OSE HUISSIERS
169 rue Sadi Carnot 62400 BETHUNE
184 rue du Vieux Château 62220 CARVIN
www.bethune-huissier.com
03.21.61.58.40



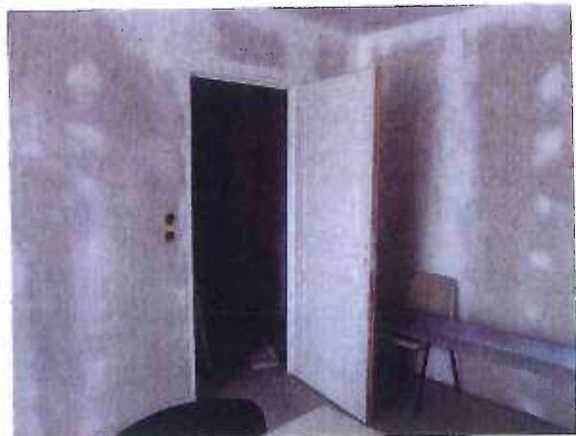
web



Page 39 sur 43
SELARL ACTE & OSE HUISSIERS
169 rue Sadi Carnot 62400 BETHUNE
184 rue du Vieux Château 62220 CARVIN
www.bethune-huissier.com
03.21.61.58.40



web



Page 41 sur 43
SELARL ACTE & OSE HUISSIERS
169 rue Sadi Carnot 62400 BETHUNE
184 rue du Vieux Château 62220 CARVIN
www.bethune-huissier.com
03.21.61.58.40



web



Page 42 sur 43
SELARL ACTE & OSE HUISSIERS
169 rue Sadi Carnot 62400 BETHUNE
184 rue du Vieux Château 62220 CARVIN
www.bethune-huissier.com
03.21.61.58.40



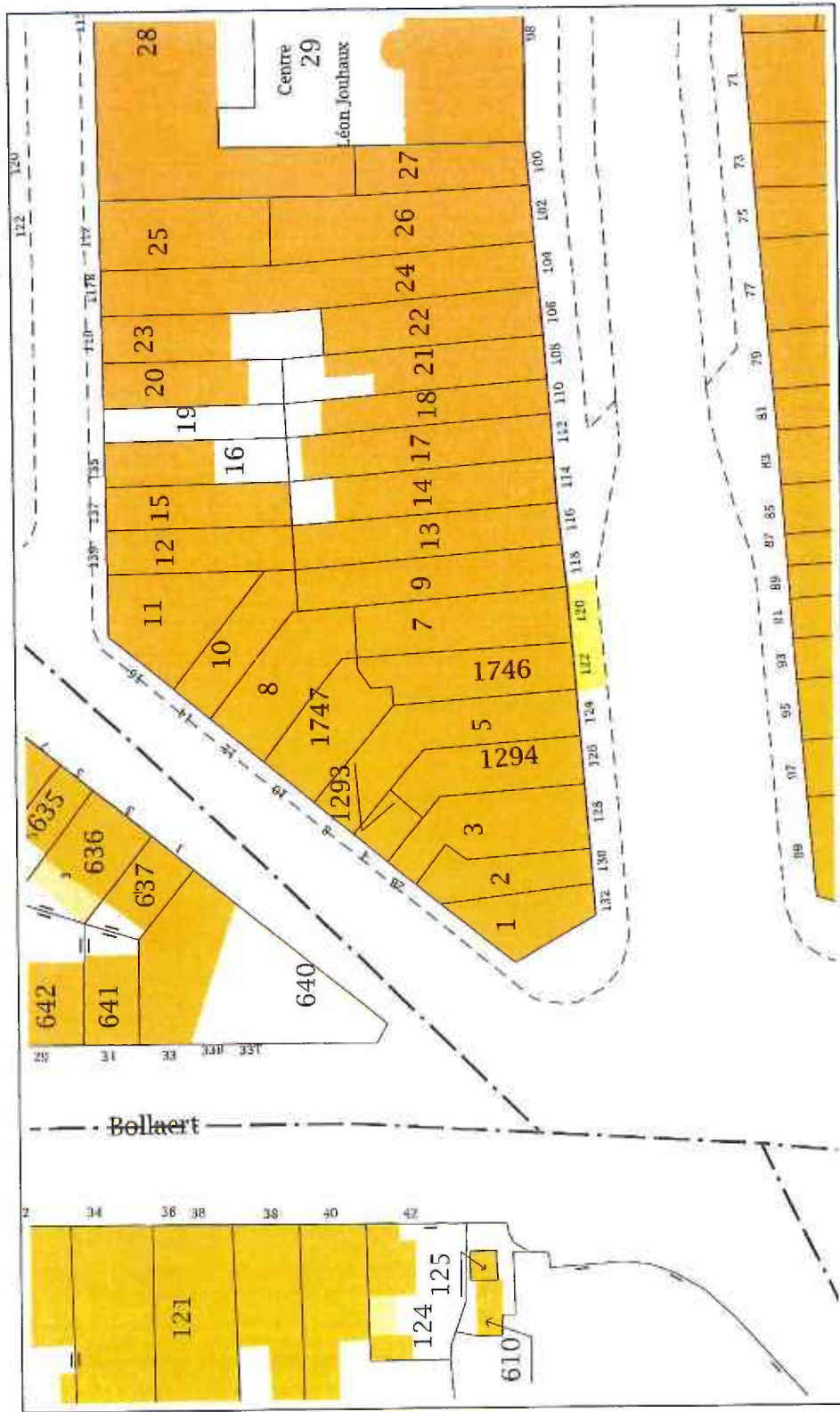
web

Mes opérations achevées, je me retire.

Telles sont les constatations que j'ai faites et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit. Les photographies annexées au présent procès-verbal de constat ont été prises par mes soins à l'aide d'un appareil photos de marque CANON IXUS 230. Je certifie qu'elles n'ont subi aucune modification, aucune adjonction ni aucune retouche.

COUT	
Article A 444-48	7,67 €
Honoraire	370,94 €
Photographies	170,00 €
TOTAL H.T.	548,61 €
T.V.A. 20,00 %	109,72 €
Taxe forfaitaire	14,89 €
TOTAL TTC	673,22 €
ACTE SOUMIS A LA TAXE FORFAITAIRE	





Préfecture du Pas-de-Calais

Commune de LENS

Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques

pour l'application des I, II et III de l'article L 125-5 de code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° du 15/02/2006 mise à jour le 15/04/2011

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRN]

La commune est située dans le périmètre d'au moins un PPRN oui nombre 1 non

2.1 - PPRN de PPR inondation de LENS

Bassin de risque

Prescrit

Date 30/10/2001

- aléa 1 Inondation par ruissellement et coulée de boue
- aléa 2 Inondation par remontées de nappes naturelles
- aléa 3
- aléa 4

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet site Internet

Description :

3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPRT]

La commune est située dans le périmètre d'au moins un PPRT oui nombre 0 non

4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPRM]

La commune est située dans le périmètre d'au moins un PPRM oui nombre 0 non

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n° 2010-1254 et n° 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte Moyenne Modérée Faible Très faible

Consultable sur internet non oui

Informations disponibles sur le site : www.planseisme.fr

Pièces jointes

Cartographie

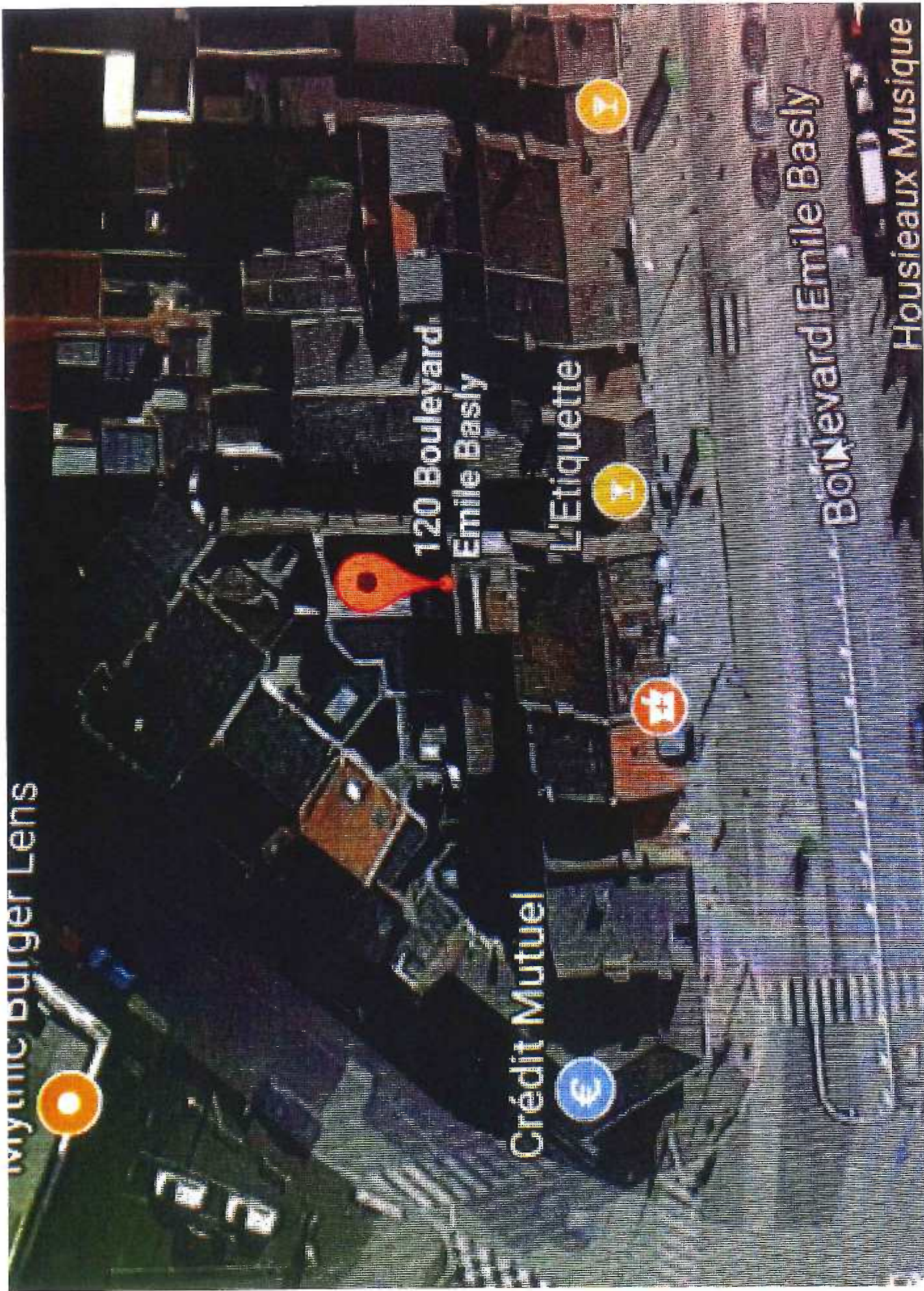
extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/162/RISQUES.map>

Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Dynamic Burger Lens



Crédit Mutuel

120 Boulevard
Emile Basly

L'Etiquette

Boinevard Emile Basly

Housieux Musique